



Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

N°9 Juillet-2015

Début juillet sera opérationnelle votre nouvelle aire de jeux, Place Saint-Pierre. Une aire de jeux appropriée pour les enfants de 2 à 12 ans et, je le sais, que vous attendez avec impatience. Des bancs et une corbeille seront installés d'ici peu pour compléter cet équipement. Nos petits pourront donc en profiter pendant les vacances d'été.

C'est avec grand plaisir que la municipalité vous accueillera le 14 juillet sur notre Place Saint-Pierre, pour partager le verre de l'amitié lors de l'apéritif et du repas (sur inscription) que l'association Charrey en Fête vous a concocté.

Juillet rime avec le temps des congés, je vous souhaite donc à toutes et à tous de bonnes vacances.

Bien amicalement
Sylvain DOISNEAU

Quelle est l'origine de la Fête du 14 Juillet ?

En 1879, la IIIème République naissante cherchait une date pour servir de support à une fête nationale et républicaine. Après que d'autres dates eurent été envisagées, le député Benjamin Raspail déposait le 21 mai 1880 une proposition de loi tendant à adopter le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle. Si le 14 juillet 1789 (prise de la Bastille) fut jugé par certains parlementaires comme une journée trop sanglante, la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790 elle, permettait d'atteindre un consensus.

(La Fédération Nationale fondée par la Commune de Paris sous l'impulsion de Lafayette s'était réunie à Paris le 14 juillet 1790. La cérémonie était censée célébrer la prise de la Bastille, mais aussi apporter un semblant d'ordre et d'unité dans un pays en crise. Elle célébrait la Nation fédérée, unie en une même fête, associant l'ensemble des parties pour un projet commun)

Cette date « à double acception » permet d'unir tous les républicains.

La loi, signée par 64 députés, fut promulguée le 6 juillet 1880 et précisait simplement que « La République adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle », sans indiquer d'année de référence. La Marseillaise devint l'hymne national.



L'Agenda du mois

Mardi 14 Juillet : Fête Nationale

11h30 Apéritif offert par la Municipalité

12h30 Repas organisé par l'Association Charrey en Fête

14h30 Inscription au concours de Pétanque

15h Concours de pétanque, organisé par la Municipalité

16 h Goûter Brioche pour tous à la buvette

19h Remise des coupes par Monsieur le Maire et ses adjoints

Mairie – 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey sur Saône Email : lecharreysonnant@laposte.net

L'Echo des champs : le blé, l'orge et le colza

Le mois de juillet est propice aux récoltes de blé, orge et colza, que vous voyez à Charrey

60% de la surface de la Bourgogne est consacrée aux produits agricoles et les BOC (blé, orge, colza), représentent 80 % de ces surfaces cultivées en COP (céréales, oléagineux et protéagineux)



Que deviennent ces grains après la moisson ?

Ils sont tout d'abord acheminés vers les OS (organismes stockeurs) : coopératives ou entreprises de négoce.

7 coopératives de Bourgogne, Rhône-Alpes et Franche Comté, dont Dijon Céréales, intervenant sur les marchés internationaux ont développé une union pour la commercialisation des grains : Cérévia à Longvic.

En effet, une partie des BOC partent à l'export :

- 42% du blé et 33 % de l'orge bourguignons partent en Italie et respectivement 3% et 13% en Allemagne, Belgique et Pays Bas.
- Seulement 16% du colza sort de France

Une autre partie est expédiée en France :



- 33% du blé en Ile de France, Haute Normandie et Rhône Alpes
- 30% de l'orge en Champagne Ardennes, Alsace et Centre ;
- 69% du colza en Haute Normandie, Champagne Ardennes et Ile de France, où il est utilisé par la filière Diester. Le diester sera incorporé dans les carburants (de vos véhicules par exemple)

22% du blé, 24% de l'orge et 15% du Colza restent en Bourgogne

Le blé et l'orge bourguignons sont de qualité :

- 90% du blé collecté en Bourgogne est donc destiné à la fabrication de la farine pour principalement la boulangerie et la pâtisserie artisanales et industrielles. 25 moulins sont encore en activité en Bourgogne et mettent en œuvre 12% de la production régionale. Il existe 1 moulin bio à Aiserey : le moulin Decollogne.
- 80% de l'orge est destiné à la malterie. La Bourgogne est au 2ème rang des régions productrices d'orge. Pourtant, elle ne dispose que d'une seule Malterie du groupe Soufflet à Brazey-en-Plaine, qui malte 7% de la production régionale ; Le reste est dirigé vers d'autres unités en France ou hors territoire.
- Une petite partie de l'orge, du blé et du colza est utilisée par des fabricants d'aliments pour bétails comme l'entreprise Sirugue à Esbarres, par exemple.

Pour déplacer ces importantes quantités de matières premières, 3 modes de transports sont utilisés : 50% des COP sont acheminés par route, 29% via les voies ferrées et 21% par le réseau fluvial plus économique, ce qui explique les investissements dans le Technoport de Pagny.

Attention à la Canicule :



L'été est déjà là et les grosses chaleurs aussi ; Soyez prudents et suivez bien les conseils du dépliant qui vous a été remis dans vos boîtes aux lettres mi-juin. **N'hésitez pas à contacter Monsieur le Maire ou ses adjoints** dans le cas où vous auriez besoin d'aide (par exemple pour votre ravitaillement en eau si vous ne pouvez pas vous déplacer) ou pour aider un voisin en difficulté.

Tél : Sylvain 06 61 54 01 76/ Evelyne 06 84 92 04 87/ Jérôme 06 82 55 44 56

Protocole «Participation Citoyenne, voisins vigilants »

Le protocole a été signé en Mairie de Charrey, vendredi 19 Juin dernier, en présence de Madame la Sous-Préfète de Beaune et du Commandant de Gendarmerie de Beaune.



Ce dispositif vise à :

- Rassurer la population
- Améliorer la réactivité de la Gendarmerie contre la délinquance d'appropriation
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité

Commande d'allumage Boulodrome



Le nouveau coffret électrique sur la Place Saint-Pierre est désormais opérationnel pour le branchement en toute sécurité des manifestations de la commune.

Une commande électrique remise aux normes en vigueur pour

l'allumage des spots du boulodrome se situe en dessous de ce coffret, il suffit de faire la faire tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour avoir 2 heures d'éclairage temporisé. De la

même manière vous pourrez éteindre l'éclairage en le tournant dans le sens inverse et tout cela pendant les heures d'éclairage public.



Aménagement de l'aire de jeux :

Les enfants de 2 à 12 ans vont pouvoir se retrouver avec leurs parents sur l'aire de jeux qui vient d'être livrée et installée Place Saint Pierre.

Nous leur souhaitons de passer d'agréables moments. Des bancs permettront aux mamans de se rencontrer. *Encore quelques jours de patience, le temps du séchage du béton dans lequel sont scellés les poteaux ...* Nous vous remercions tous de veiller à la bonne utilisation des installations, afin que ce lieu de convivialité reste aussi beau que vous le trouverez **dès le 14 juillet.**



Limitez votre vitesse dans le village

Avec l'arrivée des beaux jours et des vacances, les enfants sont nombreux à jouer dans les rues des différents quartiers du village. La vitesse y est limitée à 30 km/h, pour tous véhicules y compris les motos, scooters ou engins agricoles

Nous vous remercions de bien respecter cette limitation

Etat Civil :



Zoé, Camille Chalumeau, née le 4 Juin 2015 à Dijon



Le mariage d'Elodie Chaventon et Clément Tardevet a été célébré le 13 juin 2015 à l'Eglise Saint Pierre de Charrey



Il y a un siècle, le Conseil délibérait...

Séance du 12 Juin 1915 (3h du soir) :

- Service vicinal. Budgets : Approuve le budget des chemins pour 1916. Recettes 1702 F. Dépenses 1702 F. Approuve le budget additionnel pour 1915 : recettes 297,39 F. Dépenses 297,39 F
- L'affouage 1916 sera délivré par feu (chef de famille ou ménage)

Séance du 19 Juin 1915 (9h du soir) :

- Désignation des classificateurs relative à la contribution foncière des propriétés non bâties. Propose la liste suivante : BERNARD, COURTOIS, GILLOT, BRABANT, SAINTOT, SARON Monsieur de CHARREY et CHARNIOT, GOMIOT, CLEMENCE, MENU de BONNENCONTRE.

Séance du 21 Août 1915 :

- Arrête le rôle des pâtis communaux : 114 ayants-droits payeront 14 F pour avoir la somme de 1596 F.
- Arrête le rôle des taureaux : il sera perçu 6 F par vache. Total 972 F pour 162 vaches saillies.
- Vente des fruits du jardin de l'ancien presbytère.
- Estimation de la coupe affouagère de 1915 (coupe N°3 – 5 ha 38 a) :
Bois de service : 24 m³ à 43 F = 1032 F, 8 m³ à 28 F = 224 F, 13 m³ à 23 F = 299 F, 8 m³ à 17 F = 136 F.
Bois de chauffage : 330 stères à 7 F = 2310 F, 405 stères à 4 F = 1620 F.
Bourrées (fagots de menu bois de chauffage) : 48 stères à 9 F = 432 F.
Après déduction des frais et charges, reste net 4411 F.

Stage de Théâtre du 27 juillet au 1^{er} Août 2015 , Salle de la Mairie



STAGE DE THEATRE D'ETE POUR ENFANTS

à Charrey / Saône

Organisé par la compagnie **Nomade Art**

Du 27 / 07 au 1 / 08 (avec spectacle des élèves à 19H00)

Les Horaires :

9H00 à 12H00 (pour les +10-14ans) et 14H00 à 17H00 (pour les 6-10 ans)

Inscriptions avant le 14 juillet 2015 (règlement de l'inscription 50 euros le premier jour du stage) et renseignements :

Nomade Art, 21 rue d'Amont 21170 Charrey – Tél: 03 80 36 35 20

Le Charreysonnant fait marcher vos neurones !

Problème numéro 5 : Enigme

Voici une suite de lignes de chiffres :

1- 11 - 21 - 1211 -111221 - 312211 -

Quel est le nombre logique suivant ?



Réponse au problème n°3 Charreysonnant n°7 : les sièges du télésiège

Lorsque les N° 95 et 105 se croisent, le N°100 se trouve pile à une extrémité du télésiège. Au même moment, les N°240 et 230 se croisent, le N°235 se trouve pile à l'autre extrémité du télésiège. Il y a donc $135 \times 2 = 270$ sièges